

Editorial**Partageons l'audace**

Mes électeurs et mon âge font de moi le plus jeune parlementaire fédéral. Cela ne me donne d'autre qualité que celle de représenter la frange de la population dont dépendra le bien-être de la société, sa capacité à relever les défis qui se posent et le PIB du pays dans les prochaines décennies.

J'entends m'engager pour que chaque jeune trouve sa place au sein de la société. La première condition, c'est qu'on ne mette aucune entrave financière à sa formation, que ce soit dans une formation professionnelle, une haute école spécialisée, une université ou une EPF. Cela passe par une harmonisation des aides à la formation, tant il est vrai qu'en la matière, le sacro-saint fédéralisme crée des inégalités dommageables.

Dès le début 2012, le Parlement pourra définir les engagements pour la formation, la recherche et l'innovation durant les années 2013-2016. Les enjeux liés à la concurrence des pays européens et émergents mettent la Suisse au pied du mur: soit elle investit, soit elle recule!

Les parents se soucient de la formation de leurs enfants durant une quinzaine d'années au moins. Il semble logique qu'il en aille de même pour nous parlementaires: nous ne saurions soutenir l'éducation pour une seule législature; pensons davantage aux années 2020-2030. J'ai modestement cette audace et j'espère que tous les parlementaires la partageront.

Mathias Reynard,
conseiller national

Les jalons pour le domaine FRI seront posés en 2012

Avec le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016 et la Loi sur la recherche, le Parlement s'apprête à traiter en 2012 deux objets parlementaires déterminants pour l'avenir. Les institutions de formation et de recherche espèrent que les parlementaires leur donneront l'an prochain les moyens de relever les défis de l'innovation, de la croissance et de l'emploi.

L'année 2012 est décisive pour la Suisse de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Les parlementaires se pencheront dès le mois de février sur le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016, qui fixe les crédits-cadres pour la prochaine période de financement et pose des jalons décisifs pour l'ensemble du domaine FRI. Les responsables des universités cantonales, des écoles polytechniques fédérales, des hautes écoles spécialisées et de la formation professionnelle ont proposé aux décideurs politiques deux axes stratégiques: d'une part assurer la relève scientifique et professionnelle et, d'autre part, soutenir les grandes infrastructures communes de recherche. Ils espèrent que le Parlement approuvera ces priorités et leur attribuera les moyens de les concrétiser.

Pour les acteurs académiques, il est essentiel que les moyens du message FRI soient fixés en fonction de la stratégie, et pas le contraire. C'était loin d'être le cas dans de nombreux secteurs lors de la dernière législature. Ainsi, alors que le Message FRI 2008-2011 prévoyait une croissance moyenne de 6%, le Domaine des EPF et les universités cantonales ont par exemple bénéficié d'une croissance de 3% environ pendant les quatre années.

La formation, une priorité

Le Parlement va devoir définir quelle priorité il accorde à la formation et à la recherche face à d'autres domaines de tâches de la Confédération – les transports par exemple, les assurances sociales ou la défense nationale. Les premières indications ressortiront de la discussion du programme de législature et du plan financier y relatif qui fixera le cadre financier de chaque domaine. La décision d'acquiescer de nouveaux avions de combat implique un vérifiable choix de principe. Si le Parlement accorde les cinq milliards de francs actuellement en discussion pour l'armée, des coupes seront nécessaires dans d'autres domaines. Comme l'a relevé la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf à la fin du mois de septembre 2011, la formation et la recherche pourraient être directement touchées.

Le Parlement va devoir définir quelle priorité il accorde à la formation et à la recherche.

Encourager la recherche et l'innovation

Le deuxième objet FRI important qui sera traité par le Parlement en 2012, c'est la révision totale de la Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Le Conseil fédéral a approuvé le message au début du mois de novembre 2011. La LERI date de 1983. La révision totale a pour ambition d'adapter l'encouragement aux défis actuels de la recherche et de l'innovation.

La LERI permettra de clarifier les rôles respectifs du Fonds national suisse (FNS) et de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Ainsi, il est certain que le soutien conjoint de projets de recherche fondamentale et tournés vers les applica-

Suite de la page 1

tions en sera facilité. On peut aussi espérer que les processus de transfert de technologies vers les industries et l'économie seront allégés. Nombreux sont ceux qui at-

tendent une politique cohérente en matière de financement des frais administratifs et techniques de la recherche (overhead). Enfin, la proposition de créer un parc national de l'innovation à sites multiples réunira les forces d'innovation des principales régions

du pays et mettra en synergie les partenaires publics (hautes écoles) et privés (laboratoires de recherche, industries, parcs sectoriels existants).

SMS

Les membres du Conseil des EPF réélus

Le Conseil fédéral a réélu les membres du Conseil des écoles polytechniques fédérales pour une durée de cinq ans. Il a en outre nommé trois nouveaux membres. La période de service du président Fritz Schiesser a été prolongée d'une année. Le mandat du Conseil des EPF s'étend ainsi de 2012 à 2016.

Plus de diplômés de hautes écoles d'ici 2020

Le nombre de titulaires d'un diplôme d'une haute école connaîtra une hausse de 7% d'ici à 2020, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'OFS explique cette hausse par les taux de diplôme des hautes écoles en croissance ou l'arrivée de migrants hautement qualifiés.

Franc fort: le crédit de la CTI est déjà sursouscrit

Jusqu'au 28 novembre 2011, près de 600 demandes sont parvenues à la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) pour obtenir des fonds du paquet de mesure contre le franc fort. La totalité des demandes atteint plus de 350 millions de francs, ce qui dépasse largement le crédit de 100 millions initialement prévu. La CTI estime donc que le crédit sera totalement épuisé.

Joël Mesot confirmé à la direction du PSI

Le Conseil fédéral a réélu le professeur Joël Mesot à la direction de l'Institut Paul Scherrer (PSI) pour quatre nouvelles années. La deuxième période débute le 1^{er} août 2012.

Nomination de la vice-présidente de la CTI

Le Conseil fédéral a nommé Myriam Meyer comme nouvelle vice-présidente de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Myriam Meyer sera aussi présidente du domaine d'encouragement Transfert de savoir et de technologie (TST). L'ingénieure en mécanique dispose d'une expérience dans le domaine de l'aviation, de l'industrie de la pharmacie et des machines.

Site web pour encourager les jeunes dans les branches MINT

Le site web www.educamint.ch, mis en ligne début novembre, vise à encourager les enfants et les adolescents dans les branches MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles, technique). Il permettra d'informer le personnel enseignant sur les offres MINT du jardin d'enfants jusqu'à la maturité. Le site web est géré par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, les Académies suisses des sciences, l'Académie des sciences techniques, l'Académie des sciences naturelles et le Fonds national suisse.

Martine Rahier reste la rectrice de l'Université de Neuchâtel

La professeure Martine Rahier conserve son mandat de rectrice de l'Université de Neuchâtel jusqu'en 2016. C'est ce que le directeur de l'instruction publique neuchâtelois Philippe Gnaegi a annoncé. Le deuxième mandat de Martine Rahier commence en août 2012.

CDIP: pas de coupe dans la formation en faveur de l'armée

La Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) a exigé de la Confédération qu'elle ne coupe pas dans la formation à cause des dépenses supplémentaires prévues en faveur de l'armée, lors de son assemblée annuelle fin octobre 2011. La décision du Parlement d'acquiescer des avions de combat plus rapidement que prévu fait planer une menace de coupes budgétaires sur le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI).

Hausse des bourses cantonales en 2010

Les apprentis et les étudiants de Suisse ont bénéficié de bourses et de prêts can-

Suite à la page 3

Impressum

Münstergasse 64/66
3011 Berne
tél. 031 351 88 46
fax 031 351 88 47
www.reseau-future.ch

© Réseau FUTURE 2011

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.

Suite de la page 2

tonaux à hauteur de 330 millions de francs en 2010. La Confédération a subventionné ces dépenses avec près de 24 millions. Après avoir constamment diminué depuis 1990, les contributions à la formation ont pour la première fois à nouveau augmenté en 2010, comme le mon-

trient des chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

Les universités suisses pourraient être plus autonomes

L'Association des universités européennes (EUA) a publié son deuxième rapport sur le degré d'autonomie des universités européennes. Si les universités suisses

disposent d'une autonomie solide au niveau du recrutement, des finances et sur le plan académique, il existe une réelle marge de progression en matière d'organisation. Au niveau européen, le rapport conclut à une plus grande autonomie des universités par rapport à 2009.

Rapport: www.eua.be/news

news

Union européenne

La recherche suisse dans la course aux flagships

L'Union européenne (UE) a lancé un nouvel instrument d'encouragement dans le domaine des Future and Emerging Technologies (FET), les flagships. Il vise à soutenir un ou deux très grands projets de recherche fondamentale dans les technologies de l'information et de la communication. Actuellement, sur six projets encore en lice, trois sont suisses et dirigés ou codirigés par les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich.

Basé à l'EPFL, le *Human Brain Project* vise à simuler le cerveau humain sur un supercalculateur dans le but de déchiffrer le code neuronal et de comprendre le fonctionnement du cerveau. *FuturICT* (EPFZ/University College London) cherche à modéliser le comportement collectif des êtres humains afin de prédire des événements touchant la société, tels que des épidémies, des crises financières ou des conflits politiques. Enfin, le projet *Guardian Angels* (EPFL/EPFZ) développe des senseurs intégrables dans notre quotidien pour surveiller notre corps et notre environnement. Ils pourront par exemple contrôler notre rythme cardiaque et aiguiller notre comportement.

L'UE fera son choix vers la mi-2012. Elle retiendra un ou deux projets. L'enveloppe financière d'un flagship est estimée par

l'UE à un milliard d'euros sur dix ans. La somme que Bruxelles injectera dans les FET-Flagships ne couvrira pas tous les coûts des projets de recherche. Si un projet à participation suisse est choisi, la Suisse devra contribuer aux frais de recherche au travers de fonds publics et privés.

Réforme du gouvernement

Fusion des offices de formation

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) débutera ses activités. Les deux offices fédéraux jusqu'alors responsables de la formation, le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), fusionneront en un seul office fédéral au sein du DEFR. La place du directeur sera mise au concours.

En intégrant la formation au sein d'un département, le Conseil fédéral répond à une demande pendante depuis plusieurs années des partis, des politiciens de la formation et des acteurs académiques. Hans Werder, ancien secrétaire général du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), est chargé de la réorganisation. Les structures du nouveau département devraient être fixées d'ici la mi-2012.

Séminaire parlementaire FRI

La politique FRI, un enjeu financier et économique

Un séminaire parlementaire du réseau FUTURE intitulé «La politique de formation et de recherche? Aussi un enjeu de politique financière et économique» aura lieu le 11 janvier 2012 à l'Université de Berne. Lors de cette manifestation, des élus spécialistes de la formation s'exprimeront sur les enjeux du domaine formation, recherche et innovation (FRI). Investissez deux heures et découvrez comment vous pouvez influencer la politique de la formation et de la recherche. Après le séminaire vous aurez la possibilité d'entendre un exposé du conseiller fédéral Didier Burkhalter sur l'encouragement de la relève dans la recherche lors d'une manifestation du Fonds national suisse (FNS).

Inscription au séminaire FUTURE:
sarah.camenisch@netzwerk-future.ch
Inscription à la manifestation FNS:
com@snf.ch

Actualités sur le site de FUTURE

Sur le site web www.reseau-future.ch, vous trouverez des informations actuelles sur la formation, la recherche et l'innovation.